

EXPLORATION AMSECO LTÉE

2159 rue MacKay, Suite 200,
Montréal (Québec) H3G 2J2

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires d'Exploration Amseco Ltée :

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« **Assemblée** ») de Exploration Amseco Ltée (la « **Société** ») se tiendra au bureau de Société de fiducie AST (Canada), 2001, Boulevard Robert-Bourassa, Bureau 1600 Montréal (Québec), H3A 2A6 le 28 juin 2018, à 11h30, aux fins suivantes :

1. de recevoir les états financiers consolidés de la Société et le rapport des auditeurs s'y rapportant pour les exercices terminés : le 31 décembre 2016, et le 31 décembre 2017;
2. d'élire les administrateurs de la Société pour la prochaine année;
3. de nommer les auditeurs de la Société pour la prochaine année et d'autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
4. de permettre à la Société de procéder à un regroupement de ses Actions ordinaires selon les modalités prévues dans cette circulaire; et
5. de traiter toutes autres affaires ou questions qui pourraient être régulièrement soumises à l'Assemblée.

L'information sur les sujets devant être traités lors de l'Assemblée est incluse dans la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui accompagne le présent Avis de convocation.

En date du 24 mai 2018

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean Desmarais
Président

Les détenteurs d'actions peuvent exercer leur droit de vote en assistant à l'assemblée ou en complétant un formulaire de procuration. Les détenteurs d'actions qui ne peuvent assister à l'assemblée en personne sont priés de compléter le formulaire de procuration ci-joint et de le retourner à l'agent des transferts de la Société de Fiducie AST (Canada) (« AST »), au plus tard le 26 juin 2018 à 11h30. Pour toute information additionnelle à ce sujet, veuillez contacter Société de fiducie AST (Canada) 1 Toronto Street, Suite 1200, Toronto, Ontario, M5C 2V6 ou par téléphone au 1-800-387-0825, ou par télécopieur au 1-888-249-6189.

Avis est donné par les présentes que la société a fixé au 24 mai 2018 la date de clôture des registres pour l'assemblée. Seuls les actionnaires inscrits à cette date ont droit de recevoir l'avis de convocation à l'assemblée ainsi que les documents s'y rapportant. Les actionnaires à la date de clôture des registres auront le droit d'exercer les droits de vote rattachés à leurs actions à l'assemblée, à moins qu'ils ne cèdent leurs actions après la date de clôture des registres, auquel cas le cessionnaire de ces actions aura le droit d'exercer les droits de vote rattachés aux actions à l'assemblée s'il établit qu'il est propriétaire de ces actions et demande, au plus tard 10 jours avant l'assemblée, que son nom soit inclus dans la liste des actionnaires ayant droit de voter à l'assemblée.